

Compte-rendu de réunion du Comité Directeur du jeudi 3 novembre 2022

Présents : R.Devulder, C.Van Rijswijk, G.Devulder, P.Dorne, C Dorne, E.Rose, J Fourmy en visio

Absents excusés : A Picard, G Garcin, J Bayard, A Parisot, P Verdot

I- Préparation de l'AG du 25 novembre 2022.

Le quorum est égal à 25% des adhérents. Majorité simple.

Ordre du jour :

- Rapport moral : *Cornélis Van Rijswijk* (Président)
- Rapport financier : *P.Dorne* (Trésorier adjoint)
- Rapport d'activité : *R.Devulder* (Secrétaire)
- Parole aux invités
- Renouvellement des membres du CD
 Interruption de la séance pour constitution du Bureau
- Présentation du bureau
- Site informatique du Club : *G Garcin*
- Questions diverses

Tous les votes se feront à main levée (décision prise par le CD).

- Une invitation pour l'AG sera envoyée à tous les licenciés du Club 15 jours avant la date, via internet. (*R Devulder*)
- Invitation du Maire et du Délégué aux Sports de Villers St Paul. (*R Devulder*)
- Organisation de l'apéritif de clôture de l'AG : *C Dorne*

II – Renouvellement des membres du CD.

Sont sortants : A Picard : (se représente)
P Dorne : (se représente)
J Fourmy : (se représente)
A Parisot : ne se représente pas.
J Bayard : ne se représente pas.

8 postes sont à pourvoir dont 3 renouvellements pour atteindre 15, le maximum prévu aux statuts.

L'imprimé « appel à candidature » sera joint à l'invitation. (*R Devulder*)

III – Compte rendu financier réalisé 2022 et budget prévisionnel 2023.

Pour la réunion, Alain nous avait transmis les documents budgétaires : le réalisé 2022 et le prévisionnel 2023.

Concernant le budget réalisé 2022, la balance est positive d'un montant de 498.03€.

Quant au budget prévisionnel 2023, il a été établi en fonction de la subvention de la Mairie de Villers espérée à 1450€.

Ce budget est déficitaire de 723€ . Jean Fourmy a proposé d'équilibrer ce budget en augmentant les recettes de 723€ dans la rubrique « Produits divers de gestion » compte 758000, proposition acceptée par les présents.

IV – Bulletin d’inscription 2023.

Le bulletin d’adhésion Club 2023 a été préparé par Alain. Le tarif des licences a augmenté d’1€ par rapport à 2022.

L’adhésion au Club est de 5€ pour les anciens adhérents qui renouvellent et de 25€ pour les nouveaux adhérents (adhésion + maillot du Club).

Les licenciés qui vont renouveler leur licence « Vélo Rando » en 2023 avec un Certificat Médical (CM) de 2018 devront fournir un nouveau Certificat Médical (règle du CM valide 5 ans au sein de la FFVélo). Pour les licenciés « Vélo Sport », la validité du CM est de 3 ans. Alain a déjà établi la liste des licenciés concernés et les a informés. A noter qu’un Certificat Médical délivré en 2022 pour 2023 perd un an de validité.

Tous les imprimés pour la réinscription 2023 seront disponibles prochainement sur le Site du Club et seront à retourner à : R DEVULDER 617, rue du 8 mai 60290 LAIGNEVILLE.

V – Repas Club 2022.

Ghislaine Devulder s’est chargée d’organiser le repas de fin d’année. Il aura lieu le **dimanche midi 4 décembre 2022** au restaurant « Le Relais Saint Antoine » à Catenoy 13 rue St Antoine. Le menu est à 40€ (apéritif, vin et café compris). La participation du Club est de 12€.

P Dorne a envoyé à chaque adhérent une invitation avec le choix du menu, le prix et la date limite de réponse.

VI – Questions diverses.

- Prochaine réunion du CD : **Jeudi 15 décembre 2022 à 16h00** au local cyclo.
- AG du COREG le 4 février à Holnon dans l’Aisne

Fin de séance.

Le secrétaire : R Devulder

Le Président : C.Van Rijswijk

Destinataires : les membres du bureau - Classement